

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU 27 SEPTEMBRE 2017

Commission de gestion

Terrains Chimehuin

Le président fait part de son entrevue avec Me Sauthier et les représentants de Chimehuin, à la suite du refus par le Tribunal cantonal d'octroyer l'autorisation de construire un immeuble.

De la discussion, il en ressort une proposition de rachat par la commune des parcelles nos 181 et 182.

Le conseil accepte.

Vente de terrains

Le président soumet une nouvelle proposition, à la suite de son entretien avec M. Samuel Rossier. Ce dernier souhaite l'achat de l'ensemble des anciens terrains Erac SA dans le but de pouvoir développer ou installer de nouvelles entreprises liées à son activité.

Le conseil accepte en remaniant le parcellaire vers la boulangerie Michellod SA (améliorer l'accès aux camions de livraison – augmentation du DDP d'environ 450 m2).

De plus, le conseil suggère de demander aux futures entreprises de protéger les activités fort différentes avec la boulangerie par un aménagement adéquat. (barrière naturelle ou artificielle...)

Complexe scolaire

Le président informe le conseil que le bureau Game a présenté l'étude des réfections à entreprendre par ordre de priorité et sur plusieurs années.

Lors d'une prochaine séance du conseil, il présentera son travail avec le bureau Thétaz ingénieur civil pour l'aménagement de l'entrée Ouest du village (ancienne route cantonale).

Sites pollués

Le président donne lecture du courrier de l'Etat du Valais relatif aux cibleries et à leur désinfection (plomb).

Le conseil en prend acte.

Aménagement de la Dranse

Le président informe le conseil sur le suivi des travaux. Le secteur Contô ne pourra certainement pas démarrer avant 2020-2021.

Quelques problèmes sont encore à résoudre sur le secteur camping.

La Confédération a donné son accord pour la prise en charge des dépassements.

Une demande d'offre complémentaire doit parvenir aux conseils communaux pour adjudication par l'entreprise Epiney construction SA.

Conférence des présidents

Le président fait part de quelques objets discutés lors de la dernière réunion, soit :

- Le préavis positif sur l'avant-projet de loi relative à la mise en place d'un conseil de la magistrature,
- Le projet de M. André Guinnard « retenir les séniors dans les vallées », par le lancement d'un projet Interreg (préavis positif mais demande un budget).

Fusion de communes

Le président donne lecture du courrier de la commune de Bg-St-Pierre suite à la consultation des citoyens qui se sont prononcés favorables à 79 % au lancement du processus de réflexion.

Il propose au conseil, dans un premier temps d'informer, la population sur les avantages et inconvénients d'une fusion via l'appui du service des affaires intérieures et communales.

Le conseil accepte.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Culture

M. Lucien Voutaz donnera à Eric le dossier relatif au projet de réfection du Moulin Dallèves, élaboré M. Francis Voutaz, ancien conseiller communal.

M. Eric Voutaz informe le conseil qu'un nouveau comité d'animation, composé d'anciens membres du comité de la jeunesse, reprendra certainement l'organisation de la fête nationale et le nouvel an intergénérationnel.

Plusieurs demandes sont parvenues du club patineurs, des hockeyeurs de Verbier et des Elfes pour l'utilisation de la patinoire.

La commission étudiera ces requêtes (heures d'utilisation, tarifs, conditions).

M. Voutaz informe le conseil que la mise à l'enquête des sentiers pédestres et VTT ne peut avoir lieu tant que le problème de la passerelle n'est pas résolu.

Services industriels

M. Marclay précise le projet d'installation des deux bornes électriques soit :

- l'installation à la charge de la commune,
- l'entretien à la charge de Sedre SA,
- chargement des batteries par les utilisateurs payantes.

Le conseil accepte leur installation.